

COMMUNE DE BLESSAC

Compte-rendu

Séance du Conseil municipal du vendredi 15 avril 2016

Etaient présents :

MM. CHEZEAUD, CUISSET, DUMONTANT, DURAND, MAGNAT, RIBOULET, SERRE.

MMES ARTETA, LABOURIER, PENAUD, PEREZ, RIOUBLANC, ARTETA

Excusée ayant donné procuration :

M. BERNARD

Excusé :

Mme VADIC

Monsieur le Maire ouvre la séance en procédant à l'appel des conseillers.

Le conseil désigne ensuite Corine PENAUD comme secrétaire de séance.

Ce dernier fait lecture du compte rendu de la dernière séance qui n'appelle aucune remarque.

M. le Maire passe ensuite à l'ordre du jour.

1- Taxes communales 2016

Taux d'imposition

Le conseil municipal a proposé de ne pas augmenter les taxes d'habitation et taxes foncières sur la part communale. Il est rappelé que depuis 2008, aucune augmentation n'a été faite.

Redevance assainissement

Le conseil municipal a proposé d'augmenter la redevance de 0,03€. Elle passe donc de 0,62€ à 0,65€.

Location salle polyvalente et concession cimetièrre

Le conseil municipal a proposé de ne pas augmenter ces postes.

Tarif cantine - garderie

Le conseil municipal a proposé d'augmenter le tarif de la cantine de 0,05€. Le prix du repas passe donc de 2,35€ à 2,40€. Le tarif de la garderie reste inchangé 0,70€ pour 1h30 maximum.

2-Budgets primitifs 2016.

M. DURAND passe ensuite à la présentation des budgets primitifs, discutés lors de la commission des finances.

En premier lieu, le **budget assainissement**. En section d'exploitation, il s'équilibre à hauteur de 22 977,00 € en dépenses et recettes. En section d'investissement, il s'équilibre à 13 884,00 €.

Une subvention du budget principal de 16 006,00€ a été versée pour équilibrer ce budget.

Il est rappelé que ce budget subit les conséquences de la convention passée entre la commune et la SAUR, notamment en ce qui concerne le décalage "n+1" pour les recettes de la première année de mise en œuvre. D'où le déficit au "002" de la section de fonctionnement.

A cela se sont greffés les coûts non négligeables d'une intervention sur une pompe de la station d'épuration et pour des travaux urgents Place de la Croix.

En investissement les projets proposés pour l'exercice 2016 sont :

- ✓ La reprise de branchement "route des Barbaries" pour 2 747,00€.
- ✓ Les travaux sur le réseau "route des Bordes" pour 3 238,00€.

Vote : Unanimité, 14 pour.

En second lieu, le **budget communal**. En section de fonctionnement, il s'équilibre à 350 420,00 € et en section d'investissement à 327 299,00 €.

Section de fonctionnement : dépenses particulières concernant l'exercice 2016 :

Après distribution des tableaux visualisant les orientations possibles du budget principal, Monsieur DURAND porte l'attention sur certaines lignes de dépenses de fonctionnement, notamment :

Concernant le chapitre 011 "charges à caractère général" :

- Au 61521 : "Terrains" :

Une somme de 3 000,00€ est proposée dont 1 000,00€ afin de continuer le "fleurissement" de la commune. Madame VADIC a demandé un devis auprès de la société CHAUMEIX pour la poursuite de ce "fleurissement". Monsieur MAGNAT sollicitera la société BOUSTY pour un devis comparatif. Cette ligne de dépenses sert également à payer les sociétés qui assurent la dératisation et le traitement contre les taupes.

- Au 6218 : "Autres personnels extérieurs" :

Dans le cadre de la mise à disposition d'un EVS, une somme de 1 000,00€ a été provisionnée pour dédommager la Communauté de Communes Creuse-Grand-Sud.

- Au 6227 : "Frais d'actes et de contentieux" :

Une somme de 700,00€ en vue des éventuels frais d'actes relatifs à l'achat du Chemin des Granges au prix d'1,00 € symbolique. A priori, La commune n'est pas obligée de passer par l'étude d'un notaire et peut faire ces actes en interne.

- Au 6247 : "Transports collectifs" :

Cette ligne servant avant tout au remboursement des frais de transports scolaires à la commune de St Marc-à-Frongier, a été augmentée de 1 000,00€ afin de prévoir les déplacements des élèves de la maternelle pour l'activité "piscine" à Aubusson.

Concernant le chapitre 012 "charges de personnel" :

- Au 64168 : "Autres emplois d'insertion" :

Les 10 500,00€ attribués à cette ligne de dépense participent à la rémunération de notre Emploi Aidé.

Concernant le chapitre 65 "Autres charges de gestion courante" :

- Au 65737 : "Autres établissements publics locaux" :

La somme de 16 006,00€ sert à équilibrer la section fonctionnement du budget d'assainissement.

Concernant le chapitre 66 "Charges financières" :

- Au 6615 : "Intérêts des comptes courants" :

Une somme de 500,00€ devrait permettre à la commune de régulariser les frais d'une éventuelle "ligne de trésorerie".

Section de fonctionnement : Recettes concernant l'exercice 2016 :

A la ligne 773, est inscrit une valeur de 3 000,00€ en don. Face au compréhensif silence de Monsieur CUISSET, Monsieur DURAND explique que devant l'obligation faite aux Maires des communes de toucher la totalité de leurs indemnités, Monsieur CUISSET a choisi de reverser en don à la commune la différence entre l'indemnité partielle anciennement perçue et celle obligatoirement versée à ce jour.

Tableau budget principal section de fonctionnement :

COMMUNE DE BLESSAC - Budget Primitif Principal - Année 2016

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	91 310			
012	Charges de personnel	132 092	70	Produit des services	12 610,88
65	Autres charges de gestion courante	67 366	73	Impôts et taxes	144 210
66	Charges financières	1 135	74	Dotations	131 678
67	TITRES ANNULES		75	Autres gestions courantes	20 000
022	Dépenses imprévues	5 000	77	Produits exceptionnels	
			002	Excédent de fonctionnement	38 910,12
67	Baux et prix (argent de poche)	2 000	773	Dégrèvement taxe foncière	11
				Revenu mobilière	
			773	Dons	3 000
023					
	TOTAL	298 903		TOTAL	350 420
	Virement à la section d'investissement	51 517			

Section d'investissement : Les projets :

Concernant les recettes :

La section d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à hauteur de
327 299,00€

Les recettes affichées correspondent soit, à des subventions, soit à du "reste à réaliser", soit encore au retour partiel de TVA des "investissements n-2", ainsi qu'à l'excédent de fonctionnement capitalisé.

Le 021 correspond au delta positif de la section d'investissement, soit : 51 517,00 €

A préciser qu'à partir de cette année le Conseil Départemental ne versera plus de FDAEC aux communes. (Environ 2 000,00€/an) Cette subvention servait notamment aux travaux de voirie.

Concernant les dépenses :

Elles correspondent aux projets inscrits dans le tableau ci-dessous.

A noter la mise en œuvre de la deuxième phase de la rénovation de l'église du bourg de BLESSAC à hauteur de 176 514,00€. Cette dépense est subventionnée à hauteur de 83 277,56€, soit 56% du hors taxe.

Tableau budget principal section d'investissement :

COMMUNE DE BLESSAC - Budget Primitif Principal - Année 2016

INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES			
020	Dépenses imprévues	3 000	021	Virement de la section de fonctionnement	51 517	
1641	Emprunts en Euros	7 660				
1	Solde de la section d'investissement	75 601,11	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	88 841	
21534	ECLAIRAGE	3 500	10222	FCTVA	27 949	
21312	ECOLE aménagement WC	1 500	2315	Opération d'ordre	9 765	
2031	Etude mise en conformité Accessibilité	2 370		Subvention élargissement du chemin de la Faurie DETR	9 000	
2313	Eglise 2ème tranche	176 514	1341	EGLISE SUBV DETR RAR	4 980	
2151	Travaux Chemin de la Faurie	3 800	1341	EGLISE SUBV DETR	36 896	25% du HT
2184	Fauteuil secrétaire	500	1328	Patrimoine subvention Eglise	11 000	
2116	Opération d'ordre	9 765	1323	patrimoine souscription Eglise	3 000	
21578	Altrad barrières()	610		Subvention région Eglise	5 000	
2152	Grilles suite	2 400	1323	Conseil Général	7 322	
21538	Panneaux signalisation SES	1 970,89		Exceptionnelle	20 000	
2313	voiture utilitaire	11 900		FDAEC RAR	2 029	
2313	Achat terrain chemin des Granges	1 000		EMPRUNT EGLISE	50 000	
2111	Sécateur électrique RAR	1 500				
21578	Barrière stade RAR	750				
2315	Glissières de sécurité RAR	11 000				
	Grilles du monument RAR	2 020				
2315	Travaux eaux pluviales chemin scierie	7 123				
21538	Vitrine	1 330				
	Corbeille douglas poubelles	590				
2184	Tables pique-nique	895				
2158	TOTAL	327 299		TOTAL	327 299	

En conclusion :

Il est proposé au Conseil de voter ce budget principal 2016 équilibré par un emprunt de 50 000,00€ (financement de la deuxième phase de rénovation de l'église) dont la première échéance devra être versée en janvier 2017.

Vote : Unanimité, 14 pour.

3-Questions diverses

M Le Maire informe qu'il va être organisé une randonnée moto-quad (la Randic) sur la commune le 22 mai 2016 en hommage à M Vadic Jacques et M Rancoin Philippe, tous deux décédés.

M Dumontant fait part au conseil municipal de la démarche entreprise par Jean Yves Bernard concernant le balisage des chemins de la commune. Trois itinéraires sont envisagés :

Bleu : 6 kms, Orange : 8 kms, Vert : 11 kms.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 00.